

## Hépatite C : les génériques sont équivalents aux antiviraux princeps, en efficacité et en tolérance

C'est ce que pense le docteur James Freeman. Durant l'année 2015, ce médecin de Nouvelle Zélande, profondément choqué par le coût des nouveaux traitements contre le VHC (84 000 US dollars) a décidé d'aider les patients à se procurer une version générique des antiviraux à action directe. Par le biais de l'organisation FixhepC, un buyers club<sup>[1]</sup>, les patients peuvent ainsi acheter les traitements suivants :

sofosbuvir + ledipasvir (Harvoni®)  
sofosbuvir (Sovaldi®)  
daclatasvir (Daklinza®)  
ribavirin (Ibavyr®)

Les génériques du sofosbuvir, du ledipasvir et du daclatasvir sont en cours de production de masse dans certains pays pour des prix s'élevant à moins de 1% du prix actuel aux Etats-Unis. Selon la loi australienne, les personnes ont le droit d'importer 3 mois de traitement pour un usage personnel.



L'objectif de cette analyse

était d'évaluer l'efficacité et la sécurité des génériques d'AVD importés des pays où ils sont produits par les patients répartis sur tous les continents. Cette analyse comprend les résultats (parfois intermédiaires) de 448 patients.

Ces patients ont dû s'inscrire sur le site <https://gp2u.com.au/> afin que soit récoltées les données établies par un bilan sanguin en termes de génotype, degré de fibrose et taux de virémie. Le site fait ensuite parvenir au patient une ordonnance qui lui permettra d'obtenir son traitement. Au bout de 4 semaines le même site demande une autre analyse sanguine requérant les mêmes indications, puis à 12, 24 ou 36 semaines.

Aujourd'hui, l'étude de James Freeman, présenté lors de l'EASL 2016 à Barcelone repose sur l'inscription sur le site [fixhepc.com](http://fixhepc.com) de tous les patients atteints par le VHC et pouvant être guéris par les traitements disponibles sur le site. Lors de l'EASL, James Freeman n'a pas donné d'indications sur les durées de traitement car elles n'étaient alors pas disponibles... néanmoins, il est à retenir que dans la plupart des pays et de manière tout à fait légale il est possible d'importer des médicaments dans la mesure où le traitement n'excède pas trois mois.

**Les traitements reviennent ainsi à un peu plus de 1000\$** (contre plus de 80 000 \$ pour les princeps). Le médecin, conscient des risques d'importer des médicaments au mieux inefficaces, au pire dangereux, a fait procéder aux analyses par le biais de techniques modernes telles que HPLC, RMN et spectrométrie de masse.

En conclusion, **ces génériques sont aussi efficaces, ont des compositions similaires et offrent une alternative économique plus que satisfaisante** aux nouveaux AAD proposés par Giléad, Abbvie, MSD et BMS...pour peu que la législation française les autorise sur le territoire. Cette alternative économique a deux effets : d'une part, elle permet de guérir plus de personnes pour un moindre coût pour la société et d'autre part elle diminue les frais de santé que pourraient entraîner la survenue d'un cancer du foie ou d'une cirrhose du foie chez les personnes porteuses du virus de l'hépatite C...sans compter leur retour vers une possible autonomie financière par le retour à l'emploi.

Les résultats de l'étude du Docteur James Freeman montrent que les taux de RVS sont similaires à ceux des médicaments princeps comme le montrent les [diapos](#).

De son côté l'[ANSM](#) n'interdit pas l'importation de médicament pour un usage personnel n'excédant pas 3 mois entre autres si le patient peut prouver que l'ordonnance a été écrite par un médecin du pays d'importation...

Existe-t-il des James Freeman en France ?

LG, Décembre 2016

---

[1] Dans le milieu des années, des personnes touchées par le VIH décident de mettre au point un système illégal d'importation et de distribution de traitements non encore autorisés aux Etats-Unis pour lutter contre la maladie. Aujourd'hui tout système similaire est appelé un buyers club.